

**DON PAR CHÈQUE OU VIREMENT  
ÉLECTRONIQUE**

Veillez remplir le formulaire et le retourner  
avec un chèque à l'ordre de :

**Fondation Canadienne Healing Touch**

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Courriel (requis pour l'administration)  
\_\_\_\_\_

Montant de votre don \_\_\_\_\_

Autorisation de reconnaissance

Souhaite rester anonyme

\_\_\_\_\_  
Signature

S'il vous plait, faire parvenir votre  
contribution à l'adresse suivante :  
**Fondation Canadienne Healing Touch**  
**a/s Susan Atkinson**  
**74 Croasdale St**  
**Moncton NB E1E 0A8**

Ou par virement électronique avec  
dépôt automatique :  
[chtf1995@hotmail.ca](mailto:chtf1995@hotmail.ca)



**UN DON  
POUR FAIRE  
LA DIFFÉRENCE!**

**UN DON  
POUR CRÉER  
LE CHANGEMENT!**

**FONDATION CANADIENNE  
HEALING TOUCH**

Œuvre de charité enregistrée :  
BN 89599 1974 RR0001

**Pour nous rejoindre :**  
**Courriel : [chtf1995@hotmail.ca](mailto:chtf1995@hotmail.ca)**  
**Site Web: [www.chtf.ca](http://www.chtf.ca)**

**Aidez-nous à aider les autres !**

## QU'EST-CE QUE LE HEALING TOUCH ?

Healing Touch (HT) est une thérapie de type énergétique pratiquée avec compassion en ayant à l'esprit l'intention de rehausser, de soutenir et de faciliter le bien être du corps, de l'âme et de l'esprit. Les praticiens utilisent leurs mains pour équilibrer et revitaliser le système énergétique humain dans ses dimensions physique, émotionnelle, mentale et spirituelle afin d'aider la personne à retrouver son état naturel de bien-être et de vitalité.

## QU'EST-CE QUE LA FONDATION CANADIENNE HEALING TOUCH?

La Fondation Canadienne Healing Touch (CHTF) est une œuvre de bienfaisance canadienne à but non lucratif fondée en avril 1995. Le mandat de la CHTF est de recevoir et de distribuer des fonds pour promouvoir la philosophie et les objectifs Healing Touch (HT). La CHTF fournit des fonds sous forme de bourses aux personnes ayant besoin d'un soutien financier afin de poursuivre des formations Healing Touch au Canada. La CHTF dépend de dons qui sont déductibles d'impôt et de collecte de fonds pour financer les bourses.

## LE MANDAT DE LA CHTF

Le mandat de la CHTF est de soutenir HT au Canada en offrant des bourses aux individus afin de leur permettre d'assister à toutes les formations HT reconnues au Canada.

## COMMENT RECEVOIR UNE BOURSE :

Les formulaires de candidature et les directives pour appliquer sont disponibles sur le site Web : [chtf.ca](http://chtf.ca)

La CHTF encourage nos instructeurs HTP et HBB qui connaissent des personnes souhaitant assister à un cours HT mais, qui en raison de contraintes financières, hésitent à postuler au Programme de bourses de la CHTF.



**NOTRE AVENIR EST ENTRE VOS MAINS !**

## VOTRE CONTRIBUTION EST APPRÉCIÉE!

La CHTF accueille toutes contributions et tous legs par chèque, virement électronique et [canadahelps.org](http://canadahelps.org).

Les dons faits à la fondation sont déductibles d'impôts conformément aux lois fiscales fédérales.

Un reçu fiscal est émis aux donateurs pour leurs contributions.

Les dons en ligne, fait avec [canadahelps.org](http://canadahelps.org), aident à simplifier les processus administratifs de la CHTF en déposant les fonds directement dans le compte de la CHTF et en émettant immédiatement les reçus fiscaux aux donateurs.

En contribuant vous deviendrez membre de notre cercle de donateurs. Vous recevrez nos rapports annuels et vous serez invités à l'Assemblée Générale Annuelle (AGA).

## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHTF SONT TOUS DES BÉNÉVOLES

Le conseil d'administration du CHTF est composé de 5 administrateurs: président, trésorier, secrétaire, gestionnaire des bourses et membre de la communauté HT.

**SI VOUS VOULEZ FAIRE DU BÉNÉVOLAT,**

Contactez-nous à [chtf1995@hotmail.ca](mailto:chtf1995@hotmail.ca)